

ENGRAISSEMENT

Des réformes bien valorisées

La finition des vaches de réforme permet de mieux valoriser leur carcasse à l'abattage. Un petit plus qui participe, à sa mesure, à la consolidation du revenu d'un élevage laitier.

Au Gaec de la Fontaine-Monseu, les vaches de réforme ne prennent plus le même chemin depuis l'automne dernier. Elles sont désormais engraisées avant leur départ pour l'abattoir. La construction d'un nouveau bâtiment pour les génisses prêtes à vêler a en effet libéré des places permettant à Émeric Marion de conduire ses réformes selon un véritable programme de finition. « Jusqu'alors, elles étaient taries en général en avril, et restaient en pâture sans aucun complément, jusqu'à la vente, sur les mois de septembre-octobre », explique-t-il. Le troupeau Hosstein de l'exploitation présente un taux de renouvellement assez élevé (38%), c'est un choix d'éleveur : « Je préfère vendre des vaches au bout de trois, quatre ou cinq lactations plutôt que des génisses. »

Une finition planifiée

La conduite des réformes est désormais très programmée. Les vaches à réformer sont taries en fin d'été. Elles restent un mois sur une prairie, avant d'être rentrées au bâtiment pour une période d'engraissement de 70 jours environ. Elles seront vendues en décembre. Les stocks de fourrage de l'exploitation étant limités, leur ration est composée de pulpe de betterave surpressée, complétée avec 2,5 kg de Tonipulpe (à 26% de protéines + amidon et phosphore). Elles consomment également beaucoup de fibres sous forme de paille ou foin à volonté. Le poids et la conformation de la génisse au 1^{er} vêlage influencent à plus long terme la valorisation de la carcasse de la vache à la réforme ; c'est prouvé. Au Gaec de la Fontaine-Monseu, les génisses vêlent autour de 28 mois. « Nous visons les 660 kg. Pour respecter cet objectif, nous apportons beaucoup d'importance au programme alimentaire des génisses », souligne Émeric.

+ 65 € net par réforme

Grâce à cette nouvelle stratégie d'engraissement, le poids de carcasse des réformes a augmenté de 40 kg pour atteindre 360 kg. Le prix de vente est également plus élevé (2,60 €/kg contre 2,30 €/kg auparavant) grâce à une meilleure conformation des vaches et au choix de la période de commercialisation, à l'approche de Noël, plus propice que septembre. Émeric Marion valorise ainsi ses réformes 200 € de plus, pour un coût d'alimentation de 135 € par tête (70 jours d'engraissement à 1,93 €/vache/j). « Le gain net est de 65 €/réforme. C'est un petit plus quand on a de la place disponible, pour finalement peu de travail supplémentaire », considère l'éleveur. Multiplié par une vingtaine de réformes, ça fait près de 1 500 € gagnés sur une année.



Émeric Marion a décidé l'an dernier d'engraisser ses vaches de réforme pour augmenter leur prix de vente. « J'avais un bâtiment libre. J'ai fait mes calculs : déduction faite du coût alimentaire, ça fait tout de même un petit plus », tout particulièrement apprécié dans le contexte laitier actuel.

GAEC DE LA FONTAINE-MONSEU Cartignies (Nord)

Émeric Marion

- 665 000 l de quota
- 68 VL à 10 000 l
- TP 32 g/l ; TB 38 g/l
- Un atelier viande de 62 boeufs
- 103 ha de SAU dont 19 ha de maïs, le reste en herbe

Indice
verilait
14
litres



Avis d'expert

par Jean-Philippe Rousseau,
responsable du métier
Ruminant chez Sanders

Choisir d'engraisser ses vaches de réforme, c'est devenir producteur de viande finie. Cette phase de finition doit permettre à l'animal de consolider sa masse musculaire, en limitant au maximum le dépôt de gras, pour obtenir un meilleur rendement de carcasse à l'abattage. Le gain de poids réalisé chez la vache de réforme est principalement attribuable à ce dépôt de muscle et de gras, contrairement aux taurillons et génisses d'engraissement, toujours en croissance, dont la masse osseuse progressera également.

L'un des premiers points à prendre en compte avant d'engager un animal vers l'engraissement, c'est son âge ; la difficulté d'une vache trop âgée à reconstituer rapidement un capital musculaire doit les écarter d'emblée. Les résultats technico-économiques les plus satisfaisants sont obtenus avec des femelles âgées entre 2 et 5 ans. Celles-ci obtiennent des gains de poids supérieurs et un meilleur classement de la carcasse. Deuxième point à respecter : les vaches doivent être en bonne santé. Celles qui présentent des problèmes doivent plutôt être réformées sur-le-champ.

Il est primordial de veiller à un tarissement complet de la vache à engraisser et d'assurer une période de transition alimentaire. Comme dans tout système d'élevage, l'observation des animaux est importante, et particulièrement en finition. La décision d'abattage est toujours délicate à prendre, la tentation de prolonger la phase de finition est grande. Mais à la fin, l'augmentation de poids se fait principalement sous forme de gras, ce qui peut être pénalisant à la vente. Une seule règle s'impose : vendre quand la vache est prête.

 **SANDERS**

Les aliments riches en valeurs ajoutées

Tél. 02 99 52 59 00 - ruminants@sanders.fr

www.sanders.fr